



SETTIMANALE CORSU
D'INFORMAZIONE
SETTIMANALE CORSU
D'INFORMAZIONE



AKKHAVANH VILAISARN

**LE MAÎTRE
DU JEU**

INTERVIEW P5 À 7

Photo Christophe Goudicelli

1,60€

KAMPÀ P2 • ÉDITO P3 • OPINIONS P4
DETTI & FATTI P8 • CONJONCTURE P 17 À 19 •
EN BREF ET EN CHIFFRES P20 • CULTURE P22
AGENDA P23
ANNONCES LÉGALES P9



S E M P R ' À F I A N C ' À V O I

FRANCE RELANCE

PAR DÉCISION PRÉSIDENTIELLE,
LA GROSSESSE EST RAMENÉE
À 7 MOIS, POUR PERMETTRE
À LA MÈRE DE REPRENDRE
LE TRAVAIL AU PLUS VITE



KAMPA

AKKHAVANH VILASARN

LE MAÎTRE DU JEU

P5 À 7



OPINIONS

DETTI È FATTI

CONJONCTURE **LA DOUCHE... AVANT LA VAGUE?**

EN BREF ET EN CHIFFRES

CULTURE **L'APPEL À LA VIE DE MISSAGHJU**

LA SÉLECTION DE LA RÉDACTION

ANNONCES LÉGALES

P4

P8

P21

P20

P22

P23

P9

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE™

RÉDACTION

Directeur de la publication – Rédacteur en chef:

Paul Aurelli

(Heures de bureau 04 95 32 89 95 – 06 86 69 70 99)

journal@icn-presse.corsica

Chef d'édition:

Elisabeth Milleliri

informateur.corse@orange.fr

(Heures de bureau 06 44 88 69 40)

1^{er} secrétaire de rédaction:

Eric Patris

eric.patris-sra@icn-presse.corsica

(Heures de bureau 06 44 88 66 33)

BUREAU DE BASTIA

1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA

• Secrétariat Bernadette Benazzi

Tél. 04 95 32 04 40 (Heures de bureau 06 41 06 58 36)

gestion@corsicapress-editions.fr

• Annonces légales Albert Tapiero

Tél. 04 95 32 89 92 (Heures de bureau 06 41 58 40 23)

AL-informateurcorse@orange.fr

CorsicaPress Éditions SAS

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia,

Tél. 04 95 32 89 95

Société locataire-gérante des titres et marques

Principaux associés: PA, JNA, NCB, JFA, GA, AG, RL, PML0.

Fondateur Louis Rioni

CPPAP 1125 C 88773 • ISSN 2114 009

Membre du SPHR et de

l'Alliance de la Presse d'Information Générale

AZ Diffusion 20600 Bastia • Dépôt légal Bastia

À MODU NOSTRU

Ci semi !

uni, a sera u 12 di lugliu di l'annata 2021, 8 ori è calchì minuta. U Presidenti di La Republica Emmanuel Macron hè suvitatu da milioni di Francesi à a televisiò. S'aspettani nutizii è annunzii novi nant'à a Covid-19 chì ci frastorna dipoi guasgi un annu è mezu. È dopu à simani di ristriczioni chì sò cascati à pocu à pocu, certi dicarani troppu in furia, u prima raprisintanti di a Francia hà dicisu di stringhja torna a vita. Di pettu à una circulationsi di più in più impurtanti di a variazioni Delta di u virus è una crescita nova di i casi, ùn si trattarà micca pà ssa statina d'un cunfinamentu o d'un coprifocu. Ma quantunqua, è senza esagerà, Emmanuel Macron hà trovu u mezu, senza di ch'ella diventa ubligatoria, di renda indispensevuli a vaccinazioni, unica suluzioni par ellu di cuntrà una pussibuli quattresima cullata di l'epidemia. Oramai, tutti i parsoni travaghjendu in u mezu di a saluta sò ubligati à fassi vaccinà da qui à u 15 di sittembri; senza què, ssi parsunali pudariani, à u peghju, perda u so travaghju è mancu più essa pagati. Altra misura: à partasi da u 21 di lugliu, u «pass sanitariu» duvarà essa prisintatu inde tutti i lochi d'asgi è di cultura chì aduniscini più di 50 parsoni. Infini, ssu listessu «pass» sarà allargatu à u principiu di u mesi d'aostu, à i caffè, i ristoranti, i centri cummirciali, l'uspidali, i casi di ritirata, i stabilimenti medicusuciali, è ancu pà i viaghji in avviò, in trenu è in cars pà i traghjetti ditti di longa distanza. Senza rimetta in causa a vaccinazioni, hè una prissioni mai vista chì hè missa nant'à i spalli di tutti quilli chì ùn ani ancu ricivutu a so prima dosa. S'è no emi parlatu calchì ghjornu fà quì di «dittatura sciringa», ci avvicinemi soca di un tempu di a storia di stu paesi abbastanza ineditu: quillu di «ghjucà» cù a libertà di tuttu ognunu in una nazioni chì si pratendi patria di i diritti di l'Omù. Spirendu ch'ella sarà a sola volta è micca un vasu di Pandora chì sbuccaria nant'à una futura sucità di u «cunrollu» à l'usu chinesi. ■ Santu CASANOVA

Vous aimez écrire et/ou prendre des photos?

Vous avez une bonne connaissance de la vie publique, culturelle, associative et sportive dans votre bassin de vie?

Vous souhaitez mettre en lumière les initiatives qui y voient le jour?

Vous vivez en Centre-Corse, dans le Cap, la région de Vico, celle de Bonifacio ou le Sartenaïs?

REJOIGNEZ L'ÉQUIPE CLP D'ICN

Écrivez-nous: journal@icn-presse.corsica

IN SOLIDUM

Jef Arouet, Gigi Rousseau, Tonio Griezmann, Ousse Dembélé: même combat contre le racisme. Yo frères! Respect!

Voltaire, étoile au firmament du Siècle des Lumières, J.-J. Rousseau, pas SS pour deux sous, chantre du bon sauvage. Tous deux toujours en pointe pour prôner Liberté, Égalité, Fraternité et droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Peuple corse y compris. Lui qui, plus de trois siècles après, nonobstant les déclarations de principe, fait toujours banquette, échoué sur son banc de touche.

Ousmane Dembélé et Antoine Griezmann, eux, stars d'un siècle de lumières de de plus en plus tamisées, sociétaires d'une dream team «black, blanc, beur», toujours unis dans l'euphorie des primes de victoire et les distributions de médailles de la Légion d'honneur à l'Élysée, ne rechignent jamais à lutter contre le racisme. Dans l'élémentaire mesure où pareille juste cause dénonce des faits dont furent victimes parents et amis.

Mais chez les footeux comme chez les philosophes, tout ne va pas toujours pour le mieux dans le meilleur de leurs mondes. Julien Offray de La Mettrie [1709-1751], médecin, philosophe matérialiste et empiriste français, avait publié en 1745 *L'histoire naturelle de l'âme*. L'ouvrage présentait et défendait des thèses matérialistes. Il fit scandale et lui valut d'être limogé de son poste de médecin des Gardes-Françaises. Loin d'être soutenu par Voltaire, grand défenseur de la liberté d'expression, le livre condamné fut brûlé publiquement, par arrêt du Parlement, en 1746. L'auteur de *Candide* n'y trouva rien à redire. Si ce n'est pour estimer que pareil autodafé était dans l'ordre des choses. La Mettrie fut contraint à fuir la France, pour se réfugier en Prusse, poussé vers l'exil par Arouet, Diderot et consorts. Dans un tout autre domaine que celui des belles lettres ou des lettres de cachet, Griezmann et Dembélé quant à eux, toujours prêts à mettre un genou à terre pour démontrer, un rien faux-derches, leur farouche détermination à lutter pour une juste cause, ont récemment suscité un tollé sur les réseaux sociaux, après la mise en ligne, sur Twitter, d'une vidéo vraisemblablement réalisée en 2019 au Japon. Les deux joueurs y raillent ouvertement des employés de l'hôtel où ils séjournent. Belle démonstration de mépris pour une classe laborieuse dont ils sont pourtant issus et d'un racisme anti-asiatique présenté comme anodin.


Au-delà de ces exemples d'ostracisme et de racisme ordinaires, nous en sommes tous là. Pardon de le dire mais personne ne peut se vanter d'avoir un anti-racisme chevillé à son ADN. Tout à rebours, le racisme est dans les gènes de tout être humain. Nous le sécrétons. Comme nous produisons du cholestérol. À ceci près: il n'y a pas de bon racisme. Il n'y a pas de racisme tolérable, utile, voire indispensable à notre survie. Du reste, il n'y a pas des racismes. Il y a le racisme et c'est bien suffisant pour les malheurs de l'homme. À lui, et donc à nous, d'apprendre dans l'humilité à métaboliser les éléments de défense nécessaires à l'éradication de pareil chancre. ■

Paulu Santu MUSÉ-PUGLIESI

HUMEUR

Seuls sur Mir

Bien au dessus de la mêlée actuelle, il est sans doute un des Français les plus populaires auprès de ses concitoyens. Certains confessent qu'ils troqueraient volontiers leur place contre la sienne. Être confiné chez soi, faute d'avoir été vacciné en temps voulu, ou à bord de l'ISS, après tout, ça ne doit pas faire grand différence, si? Et puis quelle meilleure façon de prendre un peu de hauteur et d'échapper à une atmosphère terrestre devenue irrespirable à plus d'un titre! Oui, on l'aime bien, ce Thomas Pesquet qui ne manque jamais de nous saluer au passage et fait de son mieux pour nous rappeler que notre Terre est belle. Du moins pour le moment, encore, et à condition de ne pas y regarder de trop près. Pourtant, en scrutant le ciel nocturne, lorsque passe l'ISS, ce n'est pas tant à lui que je pense, mais à un cosmonaute, que beaucoup ont sans doute oublié. Il aurait pu revendiquer pour devise «*Et pourtant, je tourne!*» Sergueï Krikalev fut, à son corps défendant, un des deux derniers citoyens et cosmonautes soviétiques et le recordman du séjour dans l'espace. Il était parti de Baïkonour le 19 mai 1991, à bord du vol Soyouz TM-12, pour rejoindre la station orbitale Mir où il devait passer cinq mois, en qualité d'ingénieur de vol. En août 1991, l'Union soviétique entamait son délitement. Imperturbable, Krikalev restait seul à bord de Mir un peu plus longtemps que prévu, pour attendre la mission Soyouz suivante, en octobre 1991, et dont deux membres peu expérimentés devaient repartir bien vite. Ne restaient alors que Sergueï Krikalev et le commandant Aleksandr Volkov. Fin décembre 1991, avec la fin de l'URSS, les deux hommes se retrouvaient confrontés à une situation peu commune: le pays qui les avait expédiés là-haut n'existant plus, leur rapatriement n'était du ressort de personne. Restait toutefois un centre de contrôle... d'où on les incitait à tenir la baraque et à l'entretenir le plus longtemps et du mieux possible. Ce qu'il firent. Ce n'est que le 25 mars 1992 qu'ils regagnèrent la Terre, passablement éprouvés, singulièrement Krikalev qui avait tiré six mois de plus que son co-équipier et qu'on dut extraire de la capsule puis porter, amaigri, défait. Peut-être est-ce pour cela qu'on oublie souvent de mentionner Volkov pour se focaliser sur celui qui, bien plus tard, expliqua qu'après tout, la situation n'avait rien de si désespéré, la maison terre n'étant jamais qu'à quelques 400 km un peu plus bas. Paré du titre de «héros de la Russie», Krikalev rempila dès que possible et en six missions totalisa un record, battu de peu désormais, de 803 jours, 9 heures et 39 minutes passés dans l'espace. Son plus bel exploit cela dit, est peut-être d'avoir démontré que même lorsque votre pays fout le camp, que vous ne savez plus où vous habitez ni à quoi ou qui vous fier, et êtes passé du côté de ceux qui ne sont rien, dans la mouise et l'absurde jusqu'au cou, il importe de tenir bon. Coûte que coûte, et non quoi qu'il en coûte. ■ Elisabeth MILLELIRI



AKKHAVANH VILAIARN:

LE MAÎTRE DU JEU

Le 1^{er} Open international d'été de Bastia, du 12 au 18 juillet 2021, a attiré plusieurs grands maîtres internationaux des échecs. L'occasion d'aller à la rencontre d'Akkhavanh, « Akkha » Vilaisarn, le nouveau président de la Ligue corse des échecs. Maître de la Fédération internationale des échecs et arbitre international, il a succédé en décembre 2020 à Léo Battesti.



Que représente le jeu d'échecs en Corse aujourd'hui?

La Corse compte aujourd'hui une dizaine de clubs et 7 000 enfants qui jouent chaque année aux échecs avec la Ligue corse d'échecs dans les écoles. Du côté des joueurs de compétition, on avoisine le millier de pratiquants, qui participent régulièrement à des tournois. Depuis la création de la ligue, nous avons enseigné les échecs à 45 000 personnes et chaque année nous apprenons à jouer à environ 2 000 enfants dans les écoles. C'est assez important; en tout cas en pourcentage, au niveau national nous sommes très loin devant.

Comment est-on passé d'un jeu réputé ennuyeux, intello, à un sport qui rassemble des milliers de jeunes de toutes les catégories sociales pour de grands tournois?

C'est la réussite de Léo Battesti! C'est cette philosophie de vouloir démocratiser le jeu d'échecs. Sur le continent, on joue dans les arrière-salles, même si ça se développe de plus en plus. L'idée, c'était d'en arriver là en passant par l'école. Si vous voulez un sport de masse, il faut avoir un enseignement de masse et montrer que c'est facile d'y jouer. On peut apprendre les règles du jeu en dix minutes; après, il faut toute une vie pour savoir bien jouer. L'idée qu'a eue Léo Battesti, c'est cet enseignement auprès des jeunes et aussi de développer ce côté social et éducatif, avec la réussite que l'on connaît.

Est-ce que ça a été facile d'aller à la rencontre des enfants pour enseigner les échecs?

Oui, ça a toujours été facile. C'est quelque chose de nouveau pour eux et qui casse un peu la routine de l'école. C'est une façon pour nous d'apporter des compétences transversales sans que les enfants le sachent vraiment, c'est ce qui intéresse l'Éducation nationale. Après, ça a pu être difficile dans le sens où, au tout début, on a commencé petit, à l'école de Toga à Bastia; et puis ça s'est développé petit à petit, c'est vraiment un travail de fourmi sur plus de deux décennies.

Quel est justement l'objectif de la Ligue corse d'échecs dans les écoles?

Notre ADN, c'est vraiment le travail socio-éducatif auprès des enfants. Ça a été la philosophie de Léo Battesti et c'est aussi la mienne. C'est ce que les échecs peuvent apporter aux enfants

pour créer les citoyens de demain. Après, nous avons eu une telle masse qu'à un moment donné, nous avons beaucoup d'enfants, de jeunes, qui sont intéressés et qui veulent aller plus loin, c'est pour ça qu'à côté de chez eux, il y a toujours un club d'échecs pour commencer un travail d'entraînement. Et automatiquement, vous allez avoir des enfants qui sont de plus en plus forts et une élite qui se dégage naturellement. Donc on essaie de les accompagner. Il y a huit ans, nous avons créé une école d'excellence pour entraîner spécifiquement une dizaine d'enfants, mais ce n'était pas et ce n'est toujours pas notre but premier, qui est d'utiliser les échecs comme une pédagogie.

Vous insistez sur l'aspect pédagogique et éducatif. Quel sont les apports positifs du jeu d'échecs?

Si nous passons les lieux communs, comme la concentration ou la mémoire, on utilise les échecs pour canaliser l'enfant et lui enseigner des valeurs de respect: le respect des règles, celui de l'adversaire. Il se dit souvent que pour jouer aux échecs il faut être logique et mathématicien. Je vais tordre un tout petit peu le cou à cette idée reçue. Moi-même, ayant fait des études de mathématiques, j'ai un certain niveau aux échecs, mais il me manque des choses. Quand je compare avec des amis à moi, qui ont fait plutôt des études littéraires, de philosophie ou autre, ils ont quelque chose en plus que je n'ai pas. J'ai appris à jouer aux échecs comme j'ai fait des mathématiques, c'est-à-dire avec des théories, des théorèmes; il me manque un peu de l'imagination, un côté créatif. Les échecs, ce n'est pas que de la logique et de la mémoire. Il y a de la place pour la créativité. Je pense vraiment que les échecs mettent en exergue vos propres qualités. Donc, du coup, même un enfant qui a du mal à tenir en place va y trouver quelque chose; il va peut-être se révéler être un joueur d'attaque, par exemple. Ça va être très violent sur l'échiquier, dans sa tête, mais il ne va pas bouger, parce qu'il a besoin de se concentrer.

Vous avez mis en place une école d'excellence. Concrètement, de quoi s'agit-il?

C'est un entraînement sportif. Des cours avec des maîtres au moins 2 ou 3 heures par semaine, tout dépend de l'enfant et de son âge. Nous travaillons les répertoires d'ouverture, c'est-à-dire les premiers coups. Chaque joueur d'échecs doit avoir un

«Il se dit souvent que pour jouer aux échecs il faut être logique et mathématicien. Je vais tordre un tout petit peu le cou à cette idée reçue.»

« Nous avons mis en place en 2003 les « règles corses » qui sont aujourd'hui utilisées dans de nombreux tournois internationaux : s'interdire le nul par consentement mutuel car pouvant arranger les deux joueurs en tournoi. »



Photos Christophe Giudicelli

répertoire. Par exemple, quand on entraîne un enfant pour les championnats de France. La veille, on connaît son adversaire et sur un ordinateur, avec une base de données qui contient des millions de parties, nous allons chercher le nom de l'adversaire. On connaît son style, ce qu'il joue comme premier coup, quel système... Nous, entraîneurs, on essaie de trouver la faille et de le faire sortir de sa zone de confort. Après, on va plus loin aussi dans la stratégie, les fins de partie. C'est un travail en tête-à-tête ou en groupe que l'on fait, huit à dix heures par semaine pour les enfants. Certains d'entre eux sont plusieurs fois champions de France

Justement, quel est le palmarès des joueurs corses ?

Plusieurs titres de champion de France chez les catégories des enfants de moins de 8 ans, moins de 10, moins de 12 et moins de 14. La dernière fois qu'on a pu le jouer en physique, c'était en 2019 et la Corse a eu trois champions de France. Le Corsica Chess club de Bastia a fini premier club de France sur un millier de clubs. Nous sommes devant des clubs chasseurs de têtes, ça montre la force de frappe et l'efficacité de notre formation, de notre école d'excellence.

Vous avez évoqué le travail avec les ordinateurs et l'intelligence artificielle qui s'est développée. A-t-elle permis d'augmenter le niveau des joueurs ?

D'une façon générale, oui, ça permet d'augmenter le niveau des joueurs et ça permet aussi de rendre les préparations beaucoup plus pointues. Il y a tout ce travail qui a été accéléré par l'ordinateur. Le problème, c'est qu'en face, ils font la même chose !

Comment sont perchés les joueurs insulaires sur le circuit ?

Un exemple, pour rester sur l'année 2019 : le collège Giraud à Bastia est champion de France et la veille, vous apprenez contre quelle équipe vous allez jouer. Je traîne un peu aux affichages et il y a plusieurs collégiens qui regardent quels seront leurs adversaires du lendemain... Et, en tendant l'oreille, je saisis ce compliment extraordinaire : « Oh non, on va jouer contre l'équipe corse, l'équipe de Bastia ! » Les joueurs corses font « peur » car sur l'île, ils participent à de nombreux tournois, il y a vraiment ce côté compétition. D'ailleurs, nous avons mis en place en 2003 les « règles corses » qui sont aujourd'hui utilisées dans de nombreux tournois internationaux : s'interdire le nul par consentement mutuel car pouvant arranger les deux joueurs en tournoi. Léo Battesti, qui aime le foot, était choqué, disant qu'il voyait mal deux équipes venir sur le terrain, proposer le match nul et repartir. Nos jeunes n'ont pas le droit de proposer le nul, c'est le trait caractéristique des joueurs corses. Ça donne un côté combatif, où l'on s'accroche et on essaie de gagner, quelle que

soit la position sur l'échiquier. On met la pression sur l'adversaire et c'est bien ressenti par nos adversaires.

Les échecs se démocratisent, notamment sur Internet avec des millions des joueurs. Comment le percevez-vous ?

À titre personnel, je pense que c'est bien. J'ai eu beaucoup de discussions avec mes collègues et même avec d'autres présidents de ligues. Certains ont peur que ça tue les clubs, en quelque sorte. Au contraire, c'est une offre différente et nos jeunes par exemple, vont beaucoup jouer sur Internet, même ceux du pôle de compétition, parce que c'est quelque chose en plus. Il n'y a pas, il est vrai, la même convivialité que dans les clubs d'échecs, mais en tout cas, pour moi, tout ce qui démocratise et tout ce qui rend le jeu d'échecs plus facile d'accès, c'est une bonne chose.

Récemment le jeu d'échecs a fait un retour sur la scène de la pop culture avec le succès de la série Le Jeu de la Dame. Avez-vous vu une augmentation des joueurs ?

On a surtout vu des jeunes entre 25 et 30 ans. Les premiers apprenant avec la ligue, je dirais, qui ont arrêté les échecs et qui y sont revenus. Ils nous envoient des messages parce qu'ils ont repris les échecs. Avec cette série, ils se sont dit « finalement, j'aimais bien, les échecs, je vais m'y remettre ».

Quels sont les projets pour la ligue ?

Un des projets est de capter justement ces personnes qui ont arrêté de jouer. C'est vrai que notre succès auprès des enfants fait que ceux-ci progressent très vite. Et quand vous êtes débutant, pas facile de perdre, même si vous êtes bon joueur, contre les gamins qui ont 8 ans. On va donc essayer de développer un peu plus ce côté adulte débutant. Capitaliser sur des gens qui avaient appris les règles il y a une vingtaine d'années. Après, d'une façon générale, c'est de consolider cet enseignement de masse et cet enseignement socio-éducatif auprès des enfants. L'idée, c'est d'aller un peu plus loin dans la formation des maîtres d'école. Nous avons également un gros projet avec la Fondation de l'Université Pasquale Paoli, pour créer un pôle élite à l'université. Nous avons pas mal de jeunes qui grandissent et qui sont forts. Le but est de les garder, d'utiliser les échecs un peu pour éviter cette fuite de cerveaux. Ce serait aussi de créer une chaire d'échecs à l'Université de Corse, qui serait connectée à l'intelligence artificielle mais aussi connectée aux sciences de l'éducation et peut-être faire un bilan : nous avons maintenant 25 ans de recul et il pourrait être intéressant d'étudier et de voir, de manière scientifique, ce que la pratique des échecs a apporté aux enfants et aux citoyens. ■

Propos recueillis par Christophe Giudicelli

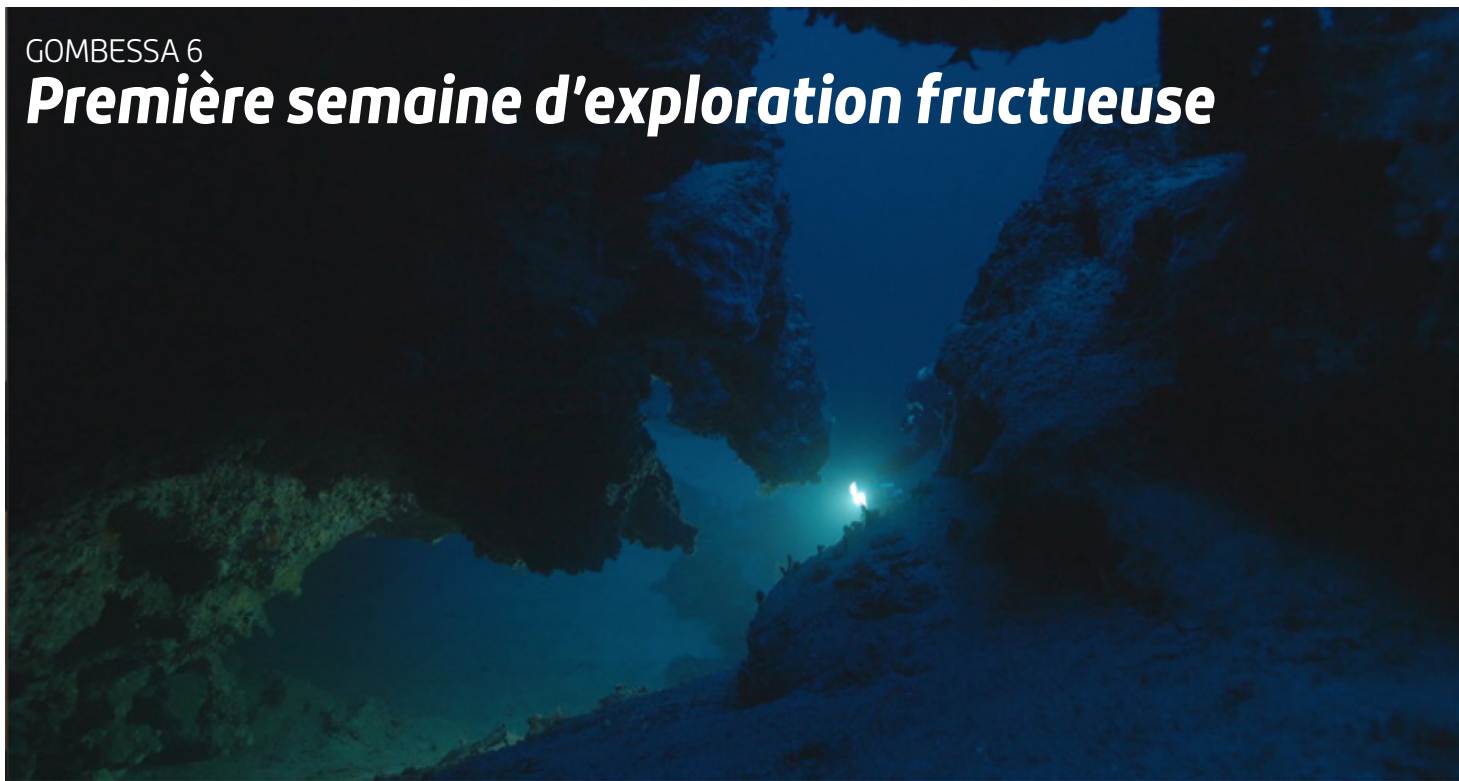
PRESSE

Corse-Matin: les syndicats sonnent l'alerte

Les représentants syndicaux SNJ, FO, STC et CGT de Corse-Matin (les sociétés Corse Presse, Corse-Matin Publicité et Corse Distribution) ont fait part le 13 juillet de leur inquiétude quant à l'avenir de leurs entreprises et de leurs salariés. Seul quotidien régional de presse écrite en Corse, le titre qui est depuis 2018 détenu par la CM Holding (officiellement à 49 % aujourd'hui, précisent les syndicats) et le groupe La Provence-Bernard Tapie (officiellement 51 % à ce jour) se trouve actuellement en péril du fait d'une « *situation financière des plus inquiétantes qui menace sa pérennité* » et d'une « *bataille d'actionnaires surréaliste* ». Lors des trois années écoulées, deux plans de départs "volontaires" ont été menés. Mais, expliquent les représentants syndicaux, en dépit de l'abaissement de la masse salariale, la situation financière n'a cessé de se dégrader « *dans des proportions d'autant plus alarmantes que les instances représentatives du personnel n'ont toujours eu qu'une communication partielle, absente ou illisible des documents comptables. Et qu'aucun plan d'orientations stratégiques ne leur a été dévoilé, malgré des demandes répétées* ». Les salariés ont en revanche découvert, via un communiqué adressé à d'autres médias insulaires, que les actionnaires de CM Holding envisageaient de se retirer du capital et rejetaient toute responsabilité quant à la gestion du titre. Chacun des actionnaires proposant désormais à l'autre la reprise totale du titre pour l'euro symbolique, créant ainsi « *une situation de blocage inacceptable* », les salariés et leurs représentants craignent que vu le contexte financier de l'entreprise, « *ce blocage conduise, volontairement ou pas, à une liquidation à brève échéance* ». Ce qui signerait la perte de 200 emplois et mettrait à mal la pluralité de la presse locale. ■ AN

GOMBESSA 6

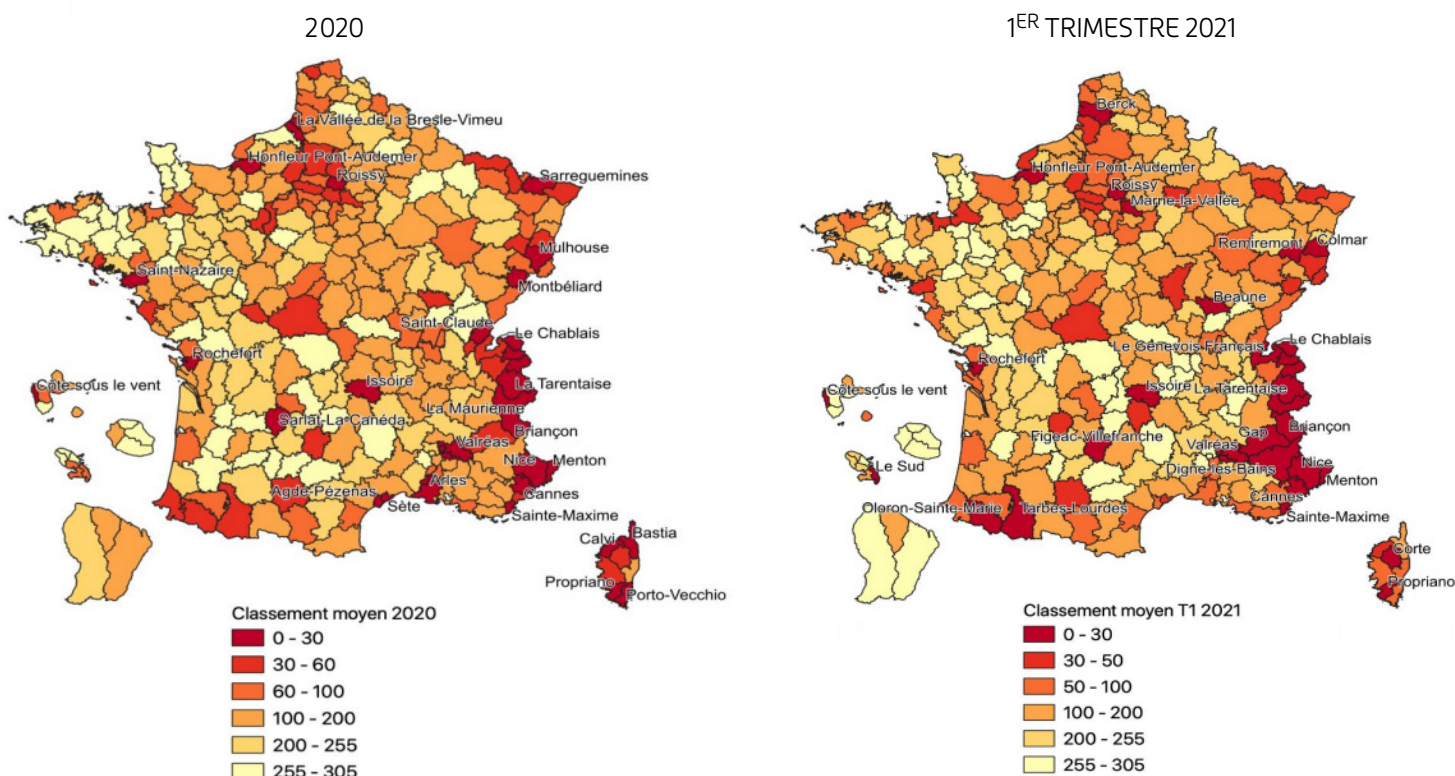
Première semaine d'exploration fructueuse



Le 1^{er} juillet dernier, débutait dans les eaux du Parc naturel marin du Cap corse et de l'Agriate l'expédition sous-marine Gombessa 6. Menée par le biologiste et photographe Laurent Ballesta, accompagné de trois autres « aquanautes », Antonin Guilbert, Thibault Rauby et Roberto Rinaldi, elle a pour objectif de percer le mystère des anneaux de coralligène découverts il y a dix ans dans cette zone, à une profondeur située entre 110 et 120 m. Les quatre explorateurs qui, durant 20 jours, doivent cohabiter dans un caisson pressurisé de 5 m², effectuent une à deux plongées quotidiennes, grâce à une technique expérimentée voilà deux ans qui associe la plongée à saturation et la plongée autonome en recycler. Leur première semaine d'exploration a déjà permis la visite de 15 anneaux de coralligène ; composés d'un noyau central et d'une couronne qui semble d'origine algale, ils attirent de nombreux animaux. À raison d'une plongée par jour de 4 h 30, les « aquanautes » ont déjà passé presque 27 heures chacun au milieu d'écosystèmes uniques jamais visités par des plongeurs. Tous les protocoles entrepris (carottage des noyaux, pose d'hydrophones sur des noyaux pour écouter la faune associée, installation d'un dispositif de vélocimétrie doppler acoustique pour mesurer les courants, reconstruction 3D de quatre anneaux, prélèvements d'eau, de sédiments ou d'espèces) ont réussi. Ils visent à permettre, en collaboration avec 35 scientifiques français et étrangers, de déterminer l'origine des anneaux coralligènes, leur âge, leur dynamique de changement ; de connaître la faune et la flore qui y sont associées et les menaces qui pèsent sur ces écosystèmes. L'équipe a découvert sur le site deux espèces non identifiées ainsi que deux grottes sous-marines. Et bien entendu ramené des images exceptionnelles. ■ AN

NOUVELLE DOUCHE FROIDE... EN ATTENDANT LA VAGUE?

SCORE GLOBAL D'EXPOSITION: LA GÉOGRAPHIE DE LA CRISE PERDUE AU 1^{ER} TRIMESTRE 2021



Sources : France Stratégie, à partir des comptes nationaux trimestriels (Insee), Séquoia et DSN (Acooss)

Les Français rêvaient, pour beaucoup, de vacances à la mer, quitte à renvoyer la question de leur vaccination à la rentrée.

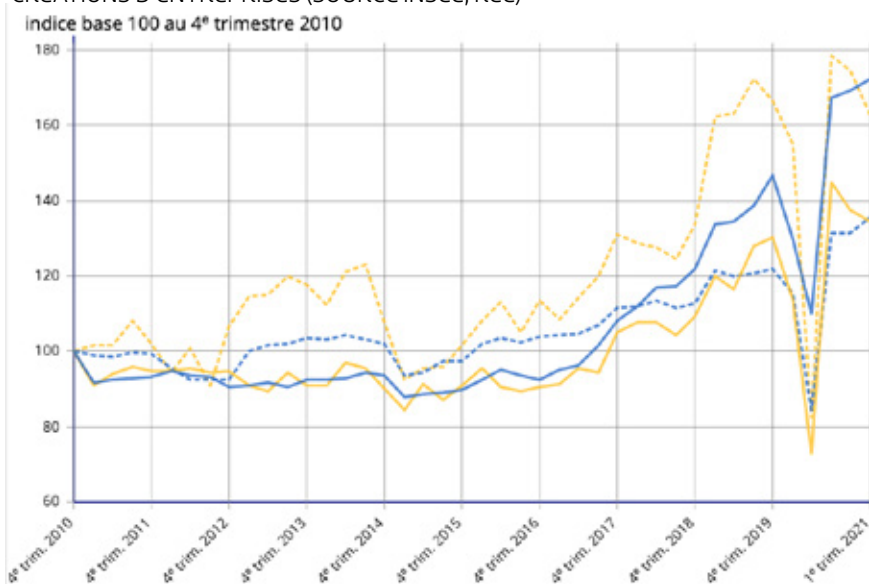
En fait de baignades, les annonces présidentielles du 12 juillet ont eu l'effet d'une douche froide. Petite mise en condition avant une quatrième vague épidémique que d'aucuns disent inévitable, faute d'avoir été correctement anticipée?

Ce n'est en tout cas pas le prélude d'un redémarrage économique sans heurts, a fortiori pour les territoires qui ont été le plus éprouvés par les vagues précédentes.

Très attendu, le retour à la «vie d'avant», notamment cet été, risque d'être un peu plus compliqué que prévu. Si même il a lieu. La décision d'Emmanuel Macron d'imposer un passe sanitaire conditionnant l'accès à certains commerces, services et transports dès le 21 juillet puis, à compter de la mi-septembre, à l'emploi pour les soignants, n'ira sans doute pas sans quelques répercussions sur l'activité économique du pays. Dans la foulée immédiate du discours du Président de la République, le 12 juillet 2021 au soir, les plateformes de prise de rendez-vous pour la vaccination ont été saturées. Hormis ceux qui auront pu opter pour le monodose de Johnson & Johnson, les plus rapides de ces nouveaux candidats au vaccin devraient avoir complété leur schéma, au mieux, à la mi-août. Après quoi, il leur faudra patienter 7 à 15 jours pour obtenir une immunité complète. Autant dire que pour beaucoup, l'été «normal» auquel ils aspiraient sera terminé avant même d'avoir commencé. Quant au but affiché depuis près d'un an, favoriser le maintien puis la relance d'une activité économique, on est en droit de se demander s'il pourra être atteint dans de telles conditions. Dès le 13 juillet, le Conseil national des centres commerciaux (CNCC) a fait savoir qu'il jugeait le fait d'imposer le passe sanitaire pour accéder aux centres commerciaux «*triplement discriminant*» : au regard des autres lieux de commerce qui ne subiront pas la même contrainte, pour leur personnel qui n'a matériellement pas le temps de se faire vacciner en 15 jours, et pour leurs clients qui ont besoin de faire leurs courses essentielles du quotidien et dont certains seront dans l'incapacité de se procurer ledit passe dans le délai imparti. Cette décision «*aura des conséquences catastrophiques sur l'activité des commerçants des centres commerciaux, alors qu'ils viennent de rouvrir et que les chiffres sont bien en deçà de leurs attentes*» a souligné le CNCC qui a demandé au gouvernement d'indemniser les centres commerciaux «*pour les charges et la baisse du chiffre d'affaires qui découleront de la mise en place du pass sanitaire*». Mais l'instauration, à la va-vite, de ce passe sanitaire risque également de peser lourd sur les territoires dans lesquels la crise sanitaire s'est plus fortement répercutée sur l'économie et l'emploi. Car au-delà des découpages administratifs, il y a en France une «géographie de la crise», sur laquelle s'est penchée l'institution France Stratégie. En avril dernier, déjà, elle avait dressé un premier bilan de l'impact de cette crise sur l'emploi dans les territoires en 2020. Il mettait en évidence le fait que si le choc de la crise a concerné l'ensemble de la France, son intensité a sensiblement varié d'un territoire à l'autre. Constat qui, selon les auteurs de ce premier état des lieux, nécessitait «*une plus grande territorialisation des mesures de soutien pour la sortie de crise*». Dans une étude

rendue publique le 12 juillet 2021, France Stratégie a cette fois examiné la situation telle qu'elle se présentait au premier trimestre 2021 afin de vérifier si des différences restaient notables et si, dans ce cas, elles se calquaient encore sur celles relevées en 2020. En ce début d'année 2021, qui a vu se prolonger les mesures prises à l'automne – couvre-feu, fermeture des bars, restaurants, lieux culturels et de loisirs – en raison de la deuxième vague de Covid-19, certains commerces avaient néanmoins rouvert et ce dès décembre 2020. Cet allègement des restrictions a favorisé un regain d'activité, une augmentation de l'emploi et une baisse du nombre de demandeurs d'emploi par rapport à la fin d'année 2020. Toutefois, certains secteurs étaient encore loin d'avoir retrouvé leur niveau de valeur ajoutée d'avant-crise, dont bien évidemment celui de l'hébergement-restauration, mais aussi ceux de la fabrication de matériels de transport et de services aux ménages : par rapport au premier trimestre 2019, leur valeur ajoutée brute restait entre - 27 % et - 46 % plus faible. D'autres, en revanche, avaient retrouvé leur niveau du premier trimestre 2019 et affichaient même une légère croissance. C'est le cas des secteurs de l'information et de la communication (+ 2,8 % par rapport à 2019), des services financiers (+ 0,6 %), des activités immobilières (+ 1,6 %) , et enfin de l'ensemble des services non marchands (+ 2,0 %) Du moins dans certains territoires. Car la disparité constatée a persisté : «*Les premiers mois de l'année n'ont pas bouleversé la géographie de la crise : comme en 2020, l'est et le sud du territoire regroupent les zones d'emploi les plus fragilisées en matière d'emploi où se concentrent des zones touristiques et certaines zones industrielles. Les conséquences de la crise y restent donc plus fortes. De même, l'hétérogénéité du choc entre zones d'emploi ne s'est pas accentuée et s'explique majoritairement par des caractéristiques propres aux territoires, au-delà de leur seule spécialisation économique*». Ainsi, les Alpes, la Côte d'Azur et la Corse regroupent toujours une grande partie des territoires les plus affectés, en partie du fait des mesures de restrictions sanitaires affectant les secteurs associés au tourisme [hébergement-restauration, activités culturelles, transports, etc.] davantage présents sur ces territoires. Cela étant, selon France Stratégie, en Corse, Porto-Vecchio et Propriano, qui figuraient parmi les trente zones d'emploi les plus impactées en 2020, se rapprochaient, au premier trimestre 2021, de leur niveau d'emploi d'avant-crise, c'est-à-dire de 2019. Et de citer le cas de Porto-Vecchio qui, sur la période 2016-2019 «*était la zone la plus dynamique en France métropolitaine avec 4,2 % de créations d'emplois par an*» et a «*détruit 7 % d'emplois*» entre 2019 et 2020 «*mais a retrouvé en 2021 une forte croissance avec 2,3 % de créations d'emplois par an*» entre le premier trimestre 2019 et

CRÉATIONS D'ENTREPRISES (SOURCE INSEE, REE)



Les Alpes, la Côte d'Azur et la Corse regroupent toujours une grande partie des territoires les plus affectés, en partie du fait des mesures de restrictions sanitaires affectant les secteurs associés au tourisme

- Corse hors micro-entrepreneurs
- France entière hors micro-entrepreneurs
- Corse y compris micro-entrepreneurs
- France entière y compris micro-entrepreneurs

le premier trimestre 2021. Par ailleurs, la Corse quoiqu'éprouvée était parmi les régions où l'évolution de la part des demandeurs d'emploi de catégorie A dans la population active était en régression, les auteurs observant cela dit que l'évolution du nombre de ces demandeurs était «*légèrement plus favorable dans les territoires en difficulté avant la crise*».

Dans une note de conjoncture régionale, parue le 8 juillet, l'Insee confirme qu'en effet, «*l'emploi insulaire, toujours soutenu par l'ensemble des mesures d'accompagnement aux entreprises, demeure à un niveau supérieur à celui d'avant crise*». Avant de préciser aussitôt que le nombre d'heures rémunérées par les entreprises reste inférieur à son niveau de 2019, en particulier dans des secteurs déjà fragilisés par la crise sanitaire, avant même les mesures instaurées en avril dernier face à la troisième vague de Covid-19. Et de souligner que le recours au chômage partiel s'est maintenu «*à un niveau inédit*». Au premier trimestre 2021, la Corse totalisait 118170 emplois: + 0,1 % par rapport au quatrième trimestre 2020 contre + 0,3 % au niveau national, l'emploi local privé évoluant de + 0,2 %. L'évolution des emplois atteignait + 2 % dans le secteur de la construction, mais aussi dans celui de la fabrication de denrées alimentaires, boissons et tabac tandis qu'elle était de + 0,4 % dans l'industrie, de + 0,5 % dans le commerce et la réparation automobiles, de + 2 %, dans les activités immobilières et de + 0,4 % dans le tertiaire non marchand, les activités de santé humaine et d'enseignement étant restées «*particulièrement dynamiques*».

À l'inverse, dans le tertiaire marchand hors intérim, les effectifs accusaient - 0,4 % et, surtout, en dépit des mesures de soutien et du recours «*massif*» à l'activité partielle, l'emploi régressait de 3,9 % dans l'hébergement-restauration. La tendance était aussi à la baisse dans le transport et l'entreposage [- 0,8 %]. In fine, l'emploi régional a progressé de 1,7 % par rapport au premier trimestre 2019. Il était donc, comme le notait France Stratégie, supérieur à son niveau d'avant-crise. Cependant, les effectifs de l'hébergement-restauration demeuraient en retrait de 5 %.

Au premier trimestre 2021, l'activité économique française se situait à 95 % du niveau qui était le sien au premier trimestre 2019. Pour la Corse, la perte d'activité, tous secteurs confondus, s'élevait à 7 % et le déficit d'heures rémunérées se creusait progressivement de 2 points entre janvier et mars où il atteignait 8 %. Plus particulièrement concernés par la chute du nombre d'heures travaillées, l'hébergement-restauration [-56 %], la fabrication des denrées alimentaires-boissons et tabac [-17 % contre -1 % au plan national], la fabrication de matériel de transports [-30 %] et le commerce [-6 %], soit le double de la moyenne nationale. Par contre, la construction affichait un niveau d'emploi supérieur de 6

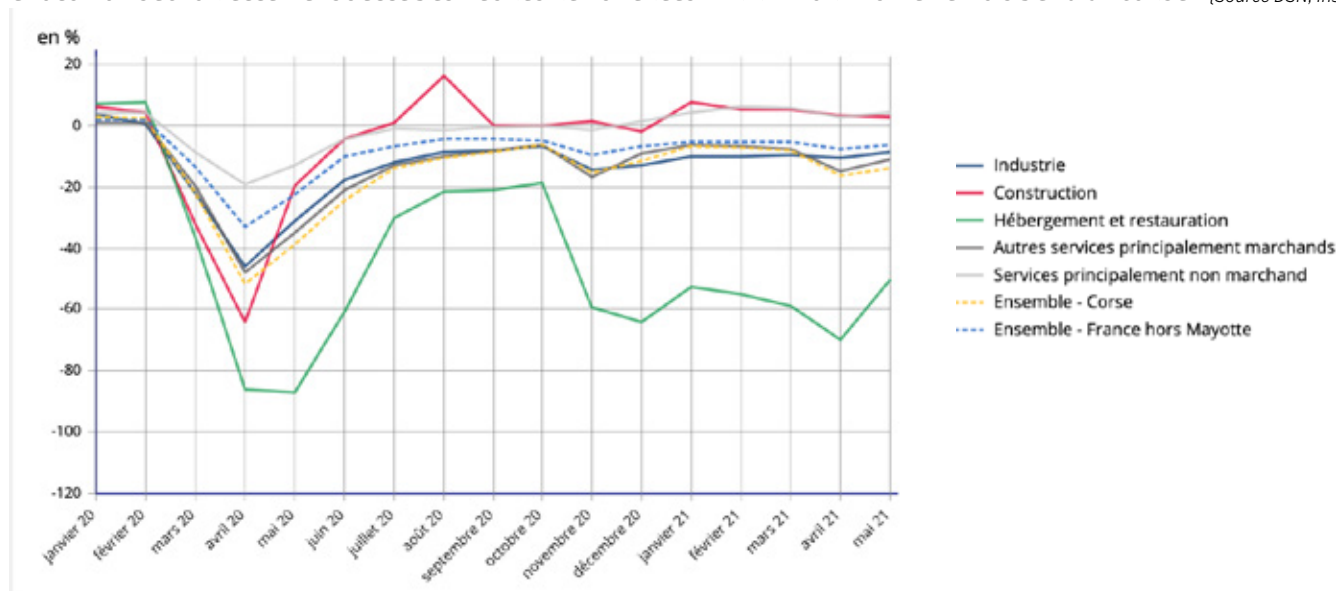
points à celui de 2019, l'écart étant deux fois plus important qu'en France. En début de deuxième trimestre 2021, avec l'aggravation de l'épidémie et de nouvelles mesures restrictives, la situation s'est détériorée. En avril 2021, le nombre d'heures rémunérées en Corse a chuté de 16 % par rapport à avril 2019, l'île se retrouvant en tête des régions les plus affectées, loin devant Paca [5 points d'écart]. Le mois suivant, le déficit régional était de 14 % soit le double de ce qui était relevé au niveau national.

Sans trop de surprise, les déclarations préalables à l'embauche en Corse ont décroché de 19,4 % lors des trois premiers mois de 2021, par rapport à la même période en 2019. En mars, leur baisse atteignait 25 % et en avril, l'ensemble des intentions d'embauches étaient réduites de moitié par rapport à leur niveau de 2019. Dans l'hébergement-restauration, elles atteignaient à peine un quart de leur niveau d'avant-crise, le recul étant de 47 % pour le commerce. S'agissant du nombre de demandeurs d'emploi en Corse, France Stratégie et l'Insee concordent sur le recul des chiffres relatifs aux personnes inscrites en catégorie A [-2 %]. Et par rapport à la situation d'avant-crise, le nombre de demandeurs inscrits à Pôle emploi et tenus de rechercher activement un emploi [catégories A, B et C] a certes régressé sur l'île, de 4,9 %, contrairement à la tendance nationale orientée à la hausse [+ 1,7 %] ; pour les inscrits en catégorie A, le recul était même de 10,5 %. Cela étant, le premier trimestre 2021 n'en a pas moins été marqué par une hausse de 1,5 % [contre une baisse de 0,1 % au national] de l'effectif des inscrits en catégories A, B et C. Cette augmentation concernait toutes les tranches d'âges, en particulier les hommes [+ 2,6 % contre + 0,6 % chez les femmes] et s'avérait marquée chez les moins de 25 ans [3,8 %]. De plus, fait inquiétant, le nombre de personnes inscrites depuis un an ou plus, déjà orienté à la hausse par le passé, a progressé encore de 3,3 %.

En repli début 2021, le nombre de créations d'entreprises: 1380 entreprises ont vu le jour dans l'île, soit 2,2 % de moins par rapport au trimestre précédent. Si la baisse amorcée au quatrième trimestre 2020 [- 5,5 %] s'en trouvait atténuée ainsi de plus de 3 points, la région s'inscrivait malgré tout encore à rebours de la tendance nationale [+ 1,8 %].

Avec la levée progressive des restrictions, les entreprises locales pouvaient espérer cela dit redresser la barre. Mais quelques jours seulement après l'annonce d'un retour vers «*les jours heureux*» la seule reprise constatée semble devoir être celle, à un rythme soutenu, des contaminations, que ce soit à l'échelle nationale ou régionale – notamment en Balagne. Un redémarrage qui risque fort de réduire les espoirs sinon à néant du moins à très peu de choses. ■ PMP

ÉVOLUTION SECTORIELLE MENSUELLE DES HEURES RÉMUNÉRÉES PAR RAPPORT AU MÊME MOIS DE 2019 - CORSE [Source DSN, Insee]



TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES PETITES VILLES

Une volonté, mais des freins à desserrer



PART DES BUDGETS CONSACRÉE À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



Source AFL-APVF

Le 12 juillet, l'Agence France locale (AFL) et l'Association des petites villes de France (APVF) ont communiqué les résultats d'une étude sur le financement de la transition écologique dans les petites villes, menée à partir d'entretiens qualitatifs et d'une enquête quantitative auprès de 587 membres de l'APVF. Un travail qui s'inscrit dans la continuité de l'étude de référence portant sur le financement de la transition écologique dans les territoires, réalisée par les élèves administrateurs de l'Institut national des études territoriales et parue le 5 juin dernier. Alors que celle-ci avait pour objectif d'identifier les principaux freins au financement de la transition écologique des collectivités ainsi que les pistes d'évolution, l'approche de AFL et de l'APVF vise à mettre en évidence les particularités propres à la strate des collectivités de 2 500 à 25 000 habitants. Il en ressort que la taille, bien plus que le type, des collectivités fait souvent la différence, les grandes semblant avoir plus de facilités pour financer la transition écologique que les petites où «*la transition écologique est une thématique encore essentiellement portée par les élus, avec des budgets alloués qui paraissent corrélés à la population municipale*». Pour l'heure, 85 % des petites collectivités consacrent moins de 20 % de leurs dépenses à la transition écologique et parmi elles, 53 % en dédient moins de 10 %. La part des budgets allouée à la transition écologique paraît corrélée à la taille de la collectivité. Mais soulignent l'AFL et l'APVF, «*la transition écologique est souvent qualifiée d'onéreuse, par les matériaux utilisés, les techniques employées, les expertises nouvelles à mobiliser, etc. Au-delà de l'aspect financier, l'humain est également un facteur à prendre en compte car l'ingénierie disponible en interne n'est que rarement suffisante pour répondre aux enjeux colossaux que nécessite la transition écologique*». Au niveau européen, l'Union européenne (UE) finance la transition écologique locale via des appels à projet, le Fonds européen de développement régional (Feder) ou encore le programme européen pour l'environnement et le climat (Life). Pour la période 2021-2027, le budget alloué à ce programme est de 5,40 M€. Dans les faits, relève l'étude, l'accès à ces fonds est souvent très compliqué pour les petites villes qui doivent répondre à des appels à projet avec des dossiers très lourds et complexes, d'où la nécessité d'adapter les dispositifs et les financements à la réalité des petites villes, sous peine de les voir passer à côté de l'objectif. ■ AN

Les chiffres de la semaine

1,8

million d'euros pour la mise en place d'un pont provisoire de 40 mètres, accessible depuis le 13 juillet, qui a été effectuée au Pont d'Albu, sur la RD 80, à Canari. Cette opération s'inscrit dans le cadre des chantiers de sécurisation et de modernisation liés aux infrastructures routières menés par la Collectivité de Corse qui a lancé il y a trois ans un programme d'inspections sur l'état des ponts de Corse.

Les chiffres de la semaine

253000

logements dont 150 000 résidences principales, 95 000 résidences secondaires ou occasionnelles et 8 000 logements vacants en Corse, au 1^{er} janvier 2018. Entre 1968 et 2018, le nombre de résidences principales a augmenté de 132 % contre + 83 % au niveau national. Cette progression résulte de la diminution de la taille moyenne des ménages mais plus encore de la croissance démographique. [Source Insee Corse].

Les chiffres de la semaine

22 517

personnes concernées par la mise en place de la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) de Balagne, la première de Corse dont le projet de santé a été labellisé, créée le 6 juillet avec la signature d'un accord conventionnel interprofessionnel (ACI). L'objectif est de favoriser l'accès aux soins des Balanins grâce à une meilleure coordination entre la médecine de ville, l'hôpital, le médico-social et le social.

DÉPLACEMENTS DE SANTÉ DES ENFANTS

L'association Inseme obtient des avancées

En 2019, l'association Inseme, qui vient en aide aux patients de Corse tenus de quitter l'île pour recevoir des soins, obtenait un dispositif transitoire permettant de solliciter le remboursement a posteriori du billet pour le second accompagnateur d'un enfant malade via des fonds exceptionnels d'action sanitaire et sociale des CPAM ou de la MSA. Le gouvernement s'était alors engagé à ce qu'un décret consacre ce nouveau droit et pérennise le budget nécessaire à son financement. En avril 2021 cependant, il n'était toujours pas paru et, lors d'un entretien avec des membres du cabinet de Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, l'association s'entendait répondre que ni le gouvernement, ni le Président de la République – qui s'était pourtant publiquement exprimé à ce sujet – ne s'étaient engagés sur un décret de cette nature. Sans se décourager, Inseme avait lancé une pétition en ligne et reçu le soutien officiel de nombreuses communes, des présidents de l'Assemblée et du Conseil exécutif de Corse, de tous les groupes politiques de l'Assemblée de Corse ainsi que des parlementaires de l'île. Une ténacité qui a porté ses fruits. Début juin 2021, Olivier Véran, ministre de la Santé, s'engageait à agir rapidement pour sécuriser au maximum le dispositif actuel. Sous l'égide de l'Agence régionale de santé [ARS], les directions et les élus des conseils des CPAM et de la MSA ont engagé avec l'association des travaux visant à résoudre les problèmes soulevés par Inseme: seuls les assurés des CPAM et de la MSA pouvaient bénéficier de la prise en charge; les familles devaient faire l'avance des frais; le budget d'action sanitaire et social étant exceptionnel, il n'est pas garanti d'une année sur l'autre. Le 12 juillet à l'ARS, a été présentée une charte d'engagement qui apporte «des avancées considérables»: d'ores et déjà, les familles bénéficieront du tiers payant et n'auront plus d'avance à faire et l'instruction de la demande de prise en charge de l'enfant et du premier accompagnateur permettra d'instruire automatiquement la prise en charge du second; dès le 31 octobre, tous les assurés de Corse pourront bénéficier de la prise en charge du second accompagnateur, quel que soit leur régime et la CPAM 2A sera une caisse pivot qui financera le billet pour le compte des autres caisses. Seul point à suivre avec attention à l'avenir: le budget relève toujours de l'action sanitaire et sociale mais il devrait s'ajouter à celui prévu pour les autres aides, une négociation devant être établie au niveau national dans le cadre des conventions d'objectif et de gestion prévues pour 4 ans, afin de le sécuriser pour les années à venir. ■ AN

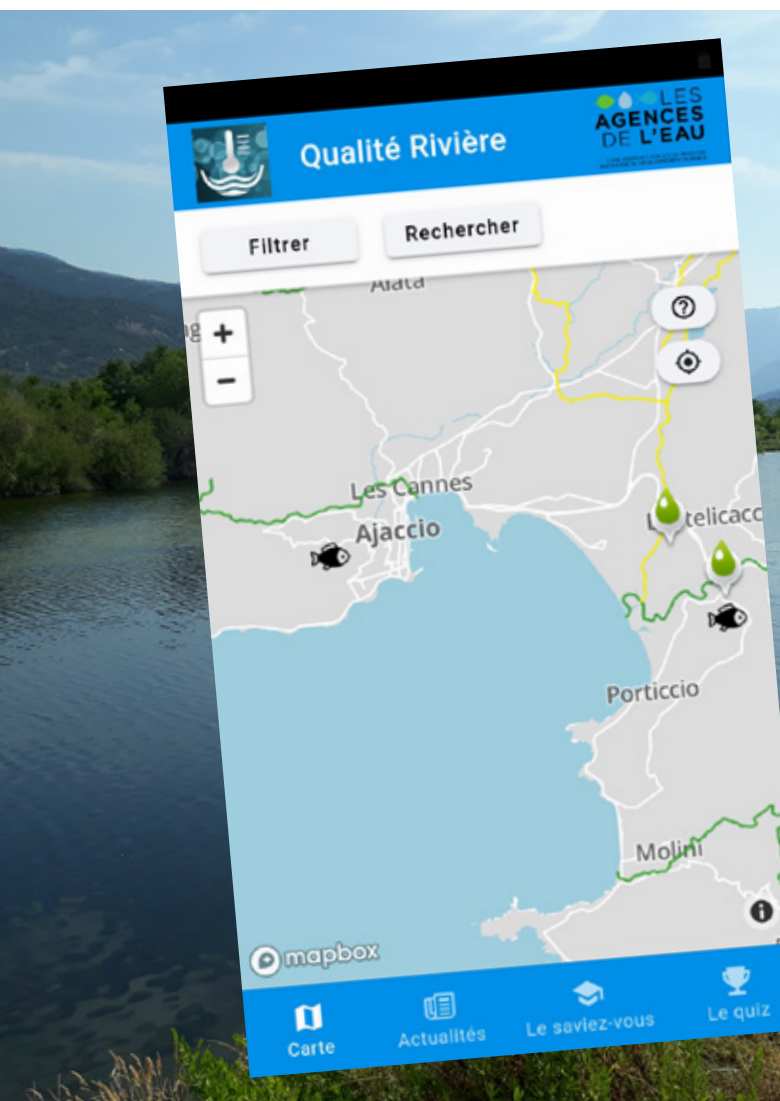


Photo C-Tixier

QUALITÉ DES EAUX DE RIVIÈRE

Une appli gratuite pour rester informé

Chaque année, plus de 5 millions d'analyses en eaux vives sont réalisées sur 1600 points de surveillance, dans les bassins de Rhône-Méditerranée et de Corse. Les différentes agences de l'eau proposent au grand public un accès direct aux résultats de la surveillance des rivières qu'elles ont en charge via une application gratuite, «Qualité rivière», qui coordonne et rassemble les données d'organismes partenaires tels que les Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement et l'Office français de la biodiversité. Son édition 2021 est disponible sur smartphone, tablettes mais aussi PC. S'agissant de la Corse, l'application informe sur la qualité écologique des eaux des 43 points de surveillance insulaires et sur les espèces de poissons qui s'y trouvent. Où qu'ils se trouvent, pêcheurs, kayakistes, randonneurs peuvent accéder aux données de la rivière la plus proche ou d'une rivière de leur choix en tapant un code postal ou le nom de la commune concernée. L'application renseigne également, en temps réel, sur la qualité bactériologique des eaux de baignade grâce aux données du ministère de la Santé. Une carte interactive affiche la qualité de la rivière sélectionnée: bleu pour «très bon état», vert pour «bon état», orange pour «état médiocre» et rouge pour «mauvais état». La présence d'un pictogramme «poissons» signale également les espèces que l'on peut espérer apercevoir ou éventuellement pêcher. Il est aussi possible de mesurer l'évolution de la qualité des cours d'eau sur 3 ans, permettant ainsi de voir les efforts accomplis par les acteurs des territoires pour les restaurer et lutter contre les pollutions. «Qualité rivière» propose par ailleurs des jeux et des quiz pour tester ses connaissances sur l'eau, ou encore connaître les comportements à éviter. ■ AN



Photo Claire Giudic

VOGLIU CANTÀ

L'APPEL À LA VIE DU GROUPE MISSAGHJU

Pour les artistes, cette période de crise sanitaire a souvent été celle d'une longue et angoissante attente: salles fermées, festivals annulés, concerts reportés. Elle aura été aussi, pour certains, celle de la création. Pour les membres du groupe Missaghju et leur leader, Alain Gherardi, ce fut le cas. Le «bébé» issu de ces mois de confinement s'appelle Vogliu cantà. Comme une déclaration, une revendication, un appel à la vie. Il sera disponible en ligne sur les plateformes de téléchargement et au format CD ou clé USB auprès du groupe, à partir du 2 août.

Alain Gherardi est auteur-compositeur. Au sein du groupe Missaghju, il est aussi l'interprète de nombreuses chansons. Pour le passionné de musique et de scène qu'il est, le temps du confinement aurait pu être bien plus difficile encore. D'autant que, nouvellement nommé directeur de l'Espace culturel Charles-Rocchi à Biguglia, il a - là encore - été confronté aux angoisses des différents protocoles, aux limitations puis à l'arrêt des activités. «*Notre programmation a été chamboulée, les spectacles prévus ont été annulés, mais il fallait continuer à faire vivre le centre, particulièrement les cours de musique, de chant, de danse, etc. En respectant des protocoles qu'il n'était pas toujours facile de mettre en place de façon concrète, raconte-t-il. C'est peu de dire que la période n'était pas agréable à vivre! Et elle reste encore bien compliquée pour les artistes, nous demeurons dans l'incertitude. Quand se terminera la pandémie? Quand pourrons-nous retrouver le public comme avant? Fort heureusement, dès que nous avons eu la possibilité de nous réunir en soirée pour enregistrer, avec les membres de Missaghju nous l'avons fait. Et finalement, de ces temps d'angoisse sont nés de beaux moments de création. Le confinement a été un moment d'émotions diverses, de tension, de craintes, mais finalement il a été favorable à l'écriture.*» Ainsi est née la chanson *U mondu d'oghje* qui raconte l'arrêt brutal de la vie, les rues vidées, ces gestes si simples - s'embrasser pour se dire bonjour, se serrer la main, se sourire, se retrouver en famille autour d'un repas commun... - devenus impossibles ou interdits. L'enregistrement de la chanson, portée par la voix chaude de Gérard Laurenti-Gherardi, en montre toutes les difficultés. Puis il y a *Nimu in scena* qui dit le désarroi des rideaux baissés sur des scènes sombres et désertées. L'album s'éloigne rapidement de cette problématique et on trouve l'amour dans *Tù*. «*Ce qu'il y a de remarquable dans cette chanson, c'est la façon dont nous l'avons enregistrée, avec Manu Padovani au piano; j'avais écrit les paroles, puis la musique, mais elle était*

encore incomplète. Le refrain est né tout seul lors de la première prise de son. Un premier jet que nous avons conservé. Tel quel!» Il y a de l'amour aussi dans *Sunnià*, puis de la tristesse quand on se souvient du Bataclan avec *Turmenti*, un peu de politique avec un *Adduniti* qui n'a pas été très prophétique, puis un revendicatif *Vogliu cantà*. Il est difficile de dresser une liste exhaustive de tous les titres, mais on peut souligner les échanges d'une muse et d'un violon dans *Musa è violinu*. Le texte, étudié avec leur maîtresse musicienne, par les élèves d'une classe de cours moyen de l'école Loviconi de Calvi, a donné naissance au dessin qui a servi de base à la pochette. Puis on a la transposition en langue corse des *Moulins de mon cœur*. Sur cette musique de Michel Legrand extraite de la bande originale du film *L'Affaire Thomas Crown* [1968], les paroles initiales - dans leur version américaine, *The Windmills of your mind* - avaient été écrites par Alan et Marilyn Bergman. L'adaptation française avait été demandée par Michel Legrand à Eddy Marnay. Adapter en langue corse un tel mythe, couronné par le Golden Globe et l'Oscar de la meilleure chanson 1969, c'était un pari risqué. Et réussi, sans doute, par Alain Gherardi qui l'interprète lui-même d'une voix fraîche et douce. Le groupe, né en 1992, fêtera l'année prochaine ses 30 ans: un âge de maturité pour ce septième album. Dans l'intensité des paroles, dans l'ambiance souvent intimiste de la musique, cette maturité se ressent. «*Il sera disponible en ligne sur toutes les plateformes. Nous avons fait quelques CD et quelques clés USB qu'on peut obtenir notamment auprès de nous, sur commande par le biais de notre Facebook. Les CD sont un bel objet, mais malheureusement, on en grave de moins en moins...*» Des dates de concerts sont prévues pour cet été, cependant le grand projet, déjà lancé, est la préparation d'un huitième album avec la grande chanteuse libanaise Ghada Shbeir. Une ouverture au monde, à la Méditerranée, qui est dans l'ADN de Missaghju depuis l'origine. ■ Claire GIUDICI

EXPOSITION

De la littérature botanique à la réalité des jardins

Fermée au public en raison de travaux de rénovation, la Bibliothèque patrimoniale Fesch, à Ajaccio, s'est récemment dotée d'un nouveau site internet. En attendant la réouverture, il permet de continuer à valoriser le fonds en offrant un bel aperçu des collections anciennes et de leur histoire ainsi que la possibilité de suivre des conférences en ligne. Depuis le 30 juin 2021, il propose une exposition virtuelle, fruit d'une collaboration avec la bibliothèque patrimoniale de Bastia. Elle met en regard les fonds ajaccien et bastiais ayant trait à la science du végétal, constitués d'ouvrages parfois très rares qui ont, pour beaucoup, été légués entre le XVIII^e et le tout début du XX^e siècle par le médecin et érudit Tommaso Prelà; Lucien Bonaparte, frère de Napoléon; le cardinal Joseph Fesch, son oncle; ou encore l'historien Louis Campi. On peut y voir, entre autres, un exemplaire de l'édition 1644 de l'*Historia plantarum*, du philosophe, botaniste et naturaliste antique Théophraste, qui fait mention des forêts de Corse; une première édition de l'*Hortorum viridariorumque elegantes & multiplis formae* de Hans Vredeman de Vries, architecte, ingénieur et peintre de la Renaissance flamande; les deux volumes du *Parfait jardinier* de Jean-Baptiste la Quintinie, directeur de tous les jardins fruitiers et potagers de Louis XIV. L'exposition montre le cheminement de la pensée botanique, de l'Antiquité au XIX^e siècle. Il y est également question de l'intérêt de Napoléon pour la botanique et de sa décision de créer un jardin expérimental à Ajaccio, à charge pour le botaniste André Thouin de sélectionner des espèces exotiques pouvant s'acclimater en Corse. Un jeu de l'oie sur les collections de Bastia, réalisé par la bibliothèque Tommaso Prelà et les élèves du lycée Jean-Nicoli, un lexique des termes de la botanique et des vidéoconférences d'Angélique Quilichini, spécialiste de l'histoire de la botanique et commissaire de l'exposition, complètent cette très jolie présentation en ligne. À Bastia, l'exposition se tient dans les jardins de la bibliothèque Prelà, déclinée sur des bâches qui seront ensuite présentées dans les écoles de la ville puis, en novembre 2021, dans le réseau des bibliothèques et médiathèques d'Ajaccio.

À voir sur : bibliothequefesch.ajaccio.fr



MUSIQUE

Sorru in Musica

Cette année, le festival né du rêve un peu «fou» du violoniste Bertrand Cervera, fête ses 18 ans. Majeur et (sans doute) vacciné, donc. Et toujours placé sous les signes du partage, de la simplicité, de l'itinérance et de l'ouverture. Comme à l'accoutumée, à l'exception du concert de clôture, dont le prix d'entrée a été fixé à 20 € (gratuit pour les enfants de moins de 15 ans) l'accès à l'ensemble des concerts, animations, projections et conférences proposés lors du festival, est libre et gratuit. Ouverture le 21 à Vico, avec les violonistes des Archetti bastiacci puis un concert du Richard Galliano Sextet, dédié aux musiques de Richard Galliano, Astor Piazzolla et Michel Legrand. Le lendemain, sur la marine de Porto, après un concert des étudiants de l'Académie de musique Sorru in Musica, une soirée spéciale «Classic and jazz». Le 23, c'est Salice qui accueille les élèves de l'académie ainsi qu'un concert de musique de chambre pour guitare, clarinette & violons, avec des œuvres de Politi, Prokofiev et Dvorak. Le 24, à Renno, après une conférence de Suzanne Cervera sur «L'impératrice Eugénie et la Corse» et un concert des élèves de l'académie de musique, l'orchestre Paris Classik rend hommage au «cinéma du dimanche soir... ou du samedi» en interprétant des musiques de films. Le 25, à Soccia, c'est la désormais traditionnelle soirée lecture-concert, lancée voilà 15 ans dans le cadre d'un partenariat avec l'Aria. Après une animation mandoline et guitare avec Stefanu Pinelli et un concert des élèves de l'académie, Robin Renucci lit des extraits de *Changer la vie*, de Jean Guéhenno, sur des musiques de Bach, Ysaÿe et Bruant, interprétées par Bertrand Cervera. Retour à Vico le 26, pour *Hans Peter*, spectacle de clown musical de et avec Christian Testard, pour tout public à partir de 8 ans. À Vico toujours, le 27, deux projections: celle du documentaire de Pierre-Antoine Beretti, *Journal de bord d'un festival déconfiné*, réalisé à l'été 2020, durant lequel Sorru in Musica fut un des très rares festivals qui ont pu se tenir; puis, dans le cadre du partenariat qui unit depuis 13 ans Sorru in Musica et la Cinémathèque de Corse, le ciné-concert, avec la projection d'un film de 1926, *Paris en cinq jours*, de Nicolas Rimsky et Pierre Colombier, sur une musique originale composée par Didier Benetti. Le 28, à Coggia, le festival rend hommage au contrebassiste Gilles Since, fondateur de l'ensemble musical Sorties d'artistes, disparu en décembre 2020. De nouveau à Vico pour une version récital de l'opéra de Purcell *Didon et Enée*, précédée d'une conférence du musicothérapeute Jean-Jacques Andreani puis d'un concert de l'académie de musique, le 29; puis le 30 pour le concert de clôture, avec une sélection de tous les moments phares du festival mais aussi quelques surprises.

Du 21 au 30 juillet. Dans les Deux-Sorru, Deux-Sevi et le Cruzzini. 📍 www.sorru-in-musica.corsica



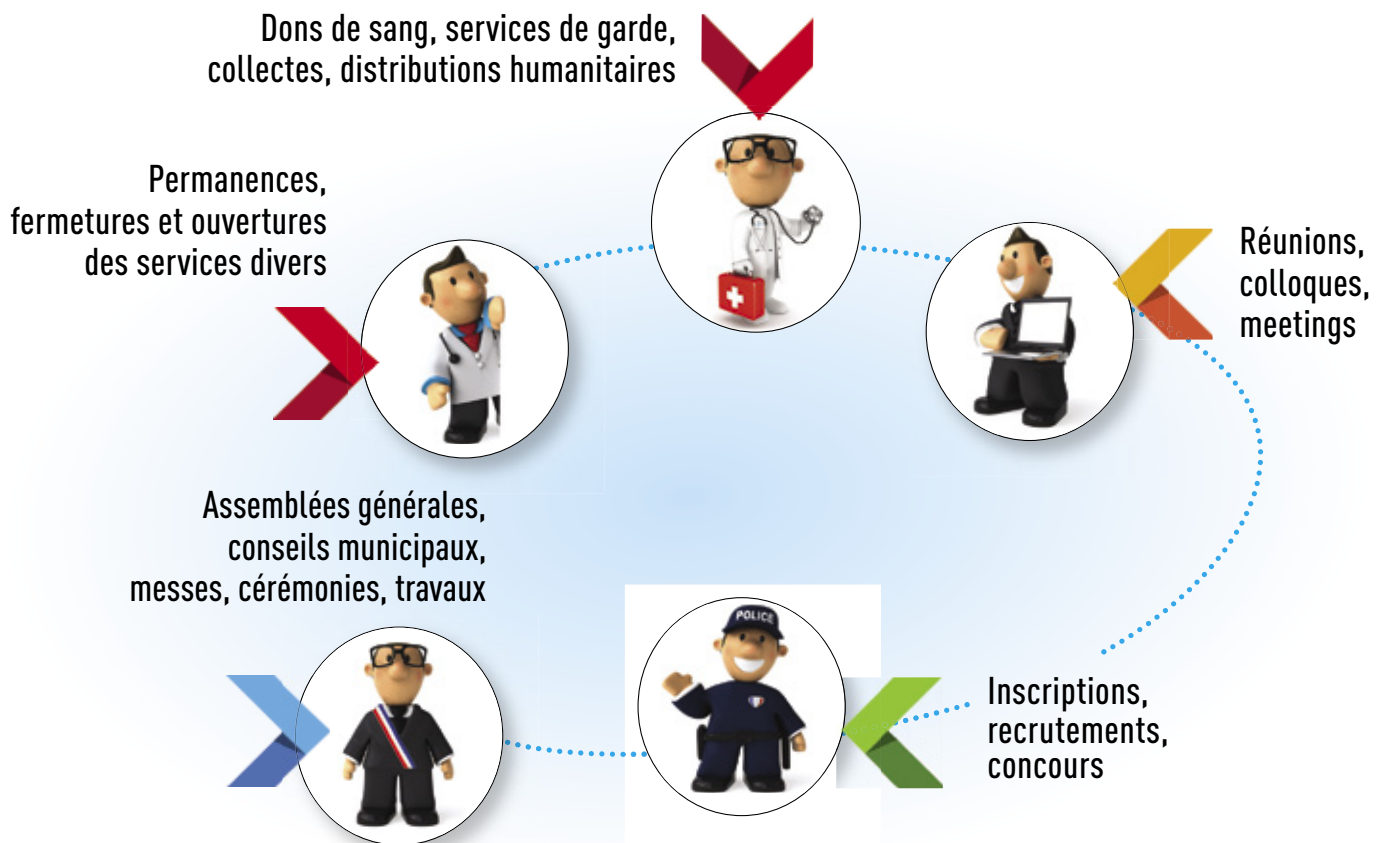
POUR ANNONCER GRATUITEMENT
LES **RENDEZ-VOUS**
DE VOS ASSOCIATIONS
ET COMMUNES



**SERVICE
GRATUIT**

www.icn.corsica/publier-une-info

L'agenda en ligne de votre commune ou de votre association



POUR COMMUNIQUER
DANS L'AGENDA DE MA COMMUNE

JE ME RENDS SUR

www.icn.corsica/publier-une-info

